

# REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**Province du Haut Katanga  
Division Provinciale de la Santé du Haut Katanga  
Zone de Santé de la Ruashi**

## **PLAN D' ACTIONS OPERATIONNEL CONSOLIDE DE LA ZONE DE SANTE EXERCICE 2019**

**Décembre 2018**

Nom de l'ECZ : RUASHI

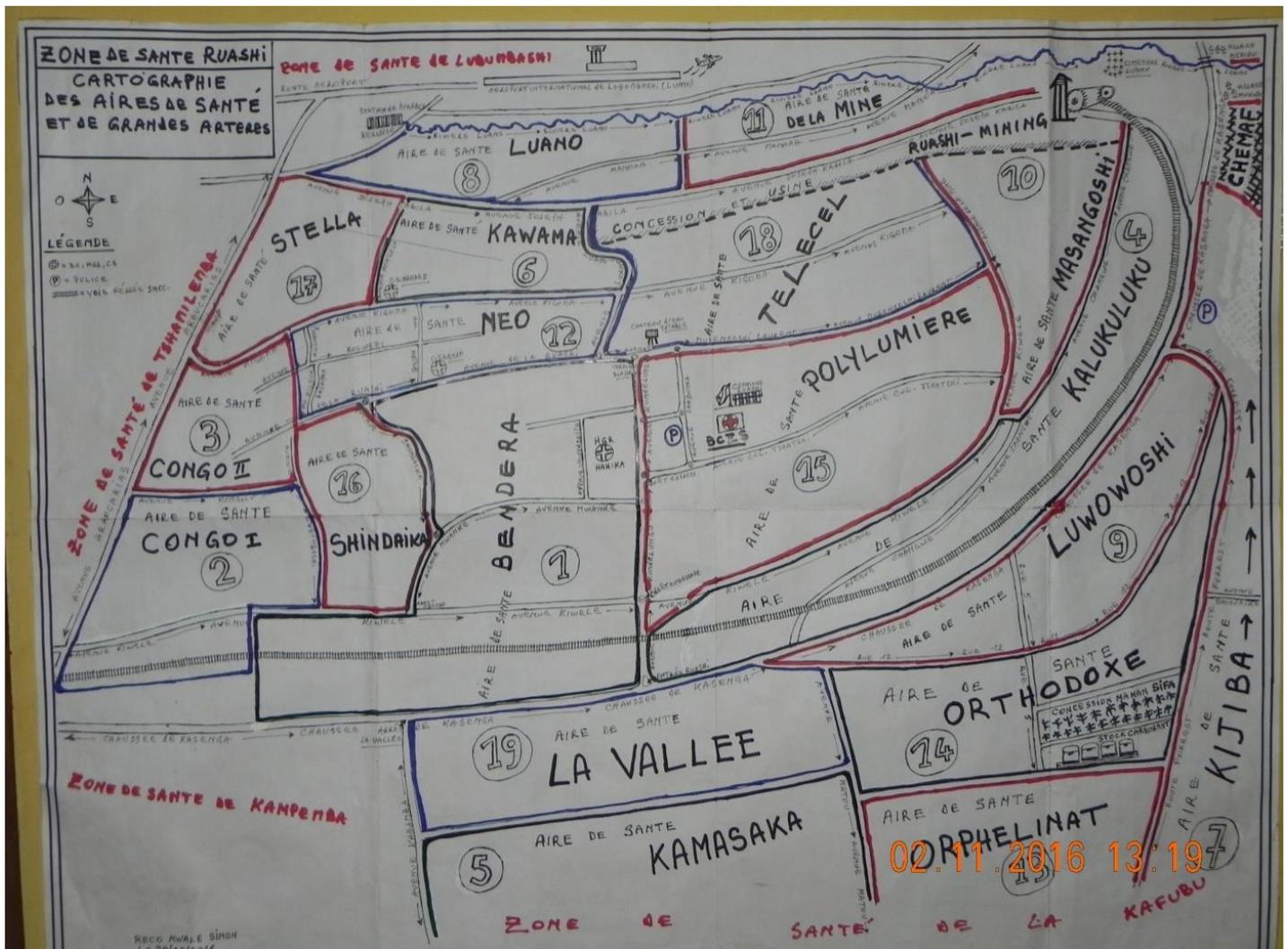
Adresse du BCZ : Av SHABUNDA contre BANGWELO (Enceinte du bureau communal Ruashi)

Email (ZS) : zsrushi@gmail.com / [kyungukikunda@gmail.com](mailto:kyungukikunda@gmail.com)

Téléphone (ZS) (\*) : +243 814 038 703/ +243 997 561 025

Téléphone VOIP (ZS) : 5121 Heures de contact : 08h-15h 30

N° Compte bancaire (ZS) : 1230-0164783-00-50(TMB)



Version actualisée Octobre 2018, alignée au PNDS 2019-2022

# Table des matières

Table des matières	2
I.	4
1.1.	4
1.2.	6
1.3.	6
1.4.	7
1.5.	8
I.	8
2.1. Contexte de mise en œuvre du PAO (n-1)	7
2.2. Revue des actions du PDSZ planifiées par les Unités fonctionnelles de la ZS (ECZ, HGR, CS) au cours de l'année (n-1) Cfr PAO consolidé de la ZS de l'année (n-1)	8
2.3. Difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre du PAO (année n-1)	8
II.	9
2.1.	9
2.2.	11
III.	12
IV.	Erreur ! Signet non défini.
V.	18
VI.	23

## I. ANALYSE DE LA SITUATION DE LA ZONE DE SANTE

### 1.1. Accessibilité et couverture sanitaire de la ZS

Tableau n°1 : Accessibilité et couverture sanitaire de la ZS

(1) Aires de santé	(2) Population totale	(3) Pop < 5km CS	(4) Pop < 2 PS ou km SSC	(5) Pop Accessible (Nbre)	(6) Prop. Pop Accessible au 1 <sup>er</sup> échelon par AS. (%)	(7) Distance du HGR-CS (en km)	(8) Pop. située à 40 Km ou à 8hrs de marche de l'HGR (Nbre)	(9) Prop. Pop Accessible au 2 <sup>e</sup> échelon par AS. (%)	(10) Nombre FOSA privé au numérateur/ Nbre PS au Dénom.
<b>Total</b>									...../..... ..
	<i>Accessibilité au 1<sup>er</sup> échelon pour la ZS en %= total col.(5)*100/total col.2</i>								
	<i>Accessibilité au 2<sup>ème</sup> échelon pour la ZS en %= total col.(8)*100/total col.2</i>								

Proportion de la population accessible au 1<sup>er</sup> échelon par AS (col. 6) =  

$$\frac{\text{Pop accessible au 1<sup>er</sup> échelon (col. 5)} * 100}{\text{Pop. Totale de l'AS (col. 2)}}$$

Colonne (5)= colonne (3) + colonne (4) ; Col. (10) : placer au numérateur le nbre de FOSA privées et au dénominateur le nbre de PS ; Col. (11) : préciser par les voies d'accès route, par rivière, etc.

Proportion de la population accessible au 2<sup>ème</sup> échelon par AS (col. 9) =  

$$\frac{\text{Pop accessible au 2<sup>ème</sup> échelon (col. 8)} * 100}{\text{Pop. Totale de l'AS (col. 2)}}$$

Commentaire : .....

Problèmes identifiés :

1. ....
2. ....



## 1.2. Données démographiques

Tableau n°2 : Données démographiques

POPULATION	N O M B R E			Sources des données	Année
	M	F	Total		
Population 0- 11 mois					
Population 12-59 mois					
Population 5- 14 ans					
15-19					
20-24					
Population 15 à 49 ans					
Population 50 à 59 ans					
Population 60 et plus					
<b>Population totale</b>					
<b>Population flottante</b>					
<b>Total général</b>					

*Cfr directives de remplissage du canevas du PDSZ.*

Commentaire :

Problèmes identifiés :

- 1.....
- 2.....

## 1.3. Ressources humaines dans la ZS

Tableau n° 3 : Inventaire du personnel de santé et relais communautaire dans la ZS

Personnel médical		BCZ	HGR	CSR	CS	PS
	Nbre de Médecins spécialistes cliniciens					
	Nbre de Médecins spécialistes en Santé Publique					
	Nbre de Médecins généralistes					
<b>Personnel Infirmier</b>						
	Nbre d'Infirmiers L2/A0					
	Nbre d'Infirmiers A1					
	Nbre d'Infirmiers A2					
	Nbre d'Infirmiers A3					
<b>Autres professionnels de santé</b>						
	Nbre de Pharmaciens					

	Nbre d'Assistants en Pharmacie (A1)					
	Nbre d'Administrateurs Gestionnaires					
	Nbre de Radiologues					
	Nbre Techniciens en radiologie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• TR A1</li> <li>• TR A2</li> </ul>					
	Nbre de Techniciens de Laboratoire : <ul style="list-style-type: none"> <li>• TL A1</li> <li>• TL A2</li> </ul>					
	Nbre de Nutritionnistes					
	Nbre de Techniciens d'Assainissement : <ul style="list-style-type: none"> <li>• TA A1</li> <li>• TA A2</li> </ul>					
	Tradipraticiens					
<b>Personnels administratifs et autres</b>						
	Nbre d'Animateurs communautaires (AC)					
	Nbre de Secrétaires					
	Nbre de Garçons de salle					
	Nbre de filles de salle					
	Nbre de Sentinelles					
	Autres à préciser					
<b>Nombre des relais communautaires dans les AS</b>						
<b>Total</b>						

*Commentaire :*

Problèmes identifiés :

1.....

2.....

#### 1.4. Partenariat dans la ZS

Tableau n°4 : Partenaires intervenant au niveau de la ZS

N0	Nom du partenaire	Type d'appui	Domaine <sup>1</sup> d'intervention	Contenu de l'appui <sup>2</sup>	Services bénéficiaires à préciser (ECZ, HGR, CS...)	Durée

Commentaire : .....

**Problèmes identifiés :**

1. ....
2. ....

**1.5. Carte ou croquis de la ZS**

<sup>2</sup>

La carte de la ZS où à défaut un croquis de la ZS est utile. Indiquez les Aires de Santé, les principales voies de communication, les CS et autres principales structures, les voies de communication, les principales barrières naturelles...

**I. REVUE SOMMAIRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION OPERATIONNEL DE L'ANNEE PRECEDENTE (n-1)<sup>3</sup>**

**2.1. Contexte de mise en œuvre du PAO (n-1)<sup>4</sup>**

- Sur le plan politique et sécuritaire
- Sur le plan socioéconomique
- Sur le plan sanitaire notamment la situation liée aux épidémies, urgences et catastrophes

**2.2. Revue des actions du PDSZ planifiées par les Unités fonctionnelles de la ZS (ECZ, HGR, CS) au cours de l'année (n-1) Cfr PAO consolidé de la ZS de l'année (n-1)**

<sup>1</sup> C'est le cadre dans lequel s'inscrit l'activité, par exemple : Santé de la reproduction, Vaccination, lutte contre le VIH/SIDA, Ressources humaines pour la santé, Information sanitaire, Gouvernance et leadership, financement, approvisionnement en médicament, infrastructures et équipements....

<sup>2</sup> Ça équivaut à ce que l'agent de financement paie ou achète dans tel ou tel autre domaine d'intervention. Par exemple : distribution de vaccins, matériels de la chaîne de froid, pétrole....pour ce qui est de la vaccination.

<sup>3</sup> Il s'agit ici d'inscrire la synthèse de l'évaluation finale de la mise en œuvre du PAO de l'année (n-1) en termes du niveau d'atteinte de réalisation des activités de ce plan et de mobilisation des ressources.

<sup>4</sup> Cette description doit être succincte 15 lignes en raison de 5 lignes par point suffisent.

Tableau N°5 : Niveau de réalisation des actions du PDSZ planifiées au cours de l'année (n-1)

(1) Actions du PDSZ/Activités du PAO (année n-1)	(2) Nbre ou Montant du budget	(3) Taux de réalisation ou Taux d'exécution du budget
(1) Actions du PDSZ planifiées au cours de l'année (n-1)	Ex. 10	
(2) Activités liées au PDSZ planifiées dans le PAO (année n-1)	30	
(3) Activités planifiées et réalisées totalement	10	33,3%
(4) Activités planifiées et réalisées partiellement	15	50%
(5) Budget mobilisé (en USD)		
(6) Activités non planifiées mais réalisées		
(7) Budget mobilisé pour activités non planifiées (en USD)		

Taux de réalisation des activités (col.3)= Nbre d'activités totalement réalisées (ligne.3) x 100/Nbre total d'activités planifiées dans le PAO (ligne.2)

Taux d'exécution du budget (col.3)= Budget mobilisé (ligne 5) x 100/Budget total du PAO (n-1)

*Commentaire en rapport avec le niveau de réalisation des activités planifiées, la mobilisation des ressources par rapport aux ressources attendues et les raisons de non réalisation d'autres activités planifiées. Il est souhaitable de commenter également les activités non planifiées mais réalisées et d'en citer quelques-unes.*

Problèmes identifiés :

1. ....
2. ....

### 2.3. Difficultés rencontrées au cours de la mise en œuvre du PAO (année n-1)<sup>5</sup>

1. ..... .....
2..... .....

## II. PROBLÈMES PRIORITAIRES DE LA ZONE DE SANTE

### II.1. Problèmes prioritaires de la santé de la population

<sup>5</sup>Il s'agit d'énumérer des difficultés ayant perturbé la mise en œuvre du PAO (année n-1) de la ZS. Elles découlent de l'évaluation du PAO (année n-1) qui doit précéder l'élaboration du PAO (année n) de la ZS. Il est bon de les identifier et d'en chercher si possible les pistes de solutions afin de garantir la mise en œuvre du PAO (année n). Il peut s'agir de l'insécurité, de la survenue des épidémies, catastrophes ou autres risques sanitaires, du non-respect des engagements financiers de l'Etat, des provinces et des PTF, etc.

Pathologies dominantes :

Tableau N°6 : Pathologies dominantes selon la morbidité (cinq)

N°	Pathologies	Nbre de cas	Proportion
1			
2			
3			
4			
5			
	<b>Total</b>		

Tableau N°7 : Pathologies dominantes selon la mortalité (cinq)

N°	Pathologies	Nbre de cas	Proportion
1			
2			
3			
4			
5			
	<b>Total</b>		

Tableau N°8 : Autres pathologies endémo-épidémiques ou autres problèmes spécifiques de santé ayant un intérêt de santé publique particulier<sup>6</sup> :

N°	Pathologies/Problèmes de santé	Nbre de cas	Proportion
1			
2			
3			
4			
5			
	<b>Total</b>		

*Commentaires en rapport avec la situation épidémiologique<sup>7</sup>*

--

<sup>6</sup> Le tableau en rapport avec les autres pathologies devra prendre en compte les données liées aux problèmes visés par les Objectifs de Développement Durable (ODD) tels que l'alcool et les autres substances toxiques, MTN, MNT, Santé mentale, Accident de trafic routier, pollution et contaminations, violences sexuelles, etc.

<sup>7</sup> On décrira les principaux problèmes de santé de la ZS en termes de **morbidité** et de **mortalité** ainsi que les facteurs qui les favorisent sur le plan contextuel (climat, organisation des services, etc.). La distribution géographique de ces problèmes dans les AS sera mentionnée ainsi que les groupes les plus affectés. Les récentes épidémies survenues dans la ZS et les facteurs qui les favorisent seront également décrites.

## II.2. Problèmes prioritaires du système de santé<sup>8</sup>

Tableau N°9 : Problèmes prioritaires des piliers du Système de Santé

N°	Piliers du Système de Santé	Problèmes prioritaires du pilier qui peuvent être résolus par l'une ou l'autre stratégie du PDSZ
1	Prestation des services et soins de santé (paquet SRMNEA, MNT & MT ainsi que le paquet de la résilience des communautés)	1..... 2..... 3.....
2	Ressources humaines pour la santé (RHS)	1..... 2.....
3	Infrastructures, équipements médico sanitaires et maintenance	1..... 2.....
4	Médicaments essentiels et intrants spécifiques	1..... 2.....
5	Financement du système local de santé	1..... 2.....
6	Information sanitaire	1..... 2.....
7	Gouvernance, au leadership et à la collaboration intersectorielle dans la ZS	1..... 2.....

<sup>8</sup> Au maximum, trois problèmes prioritaires par pilier en tenant compte de l'analyse faite pour chaque UF de la ZS (AS/CS, HGR et ECZ) mais également en se référant au rapport annuel de mise en œuvre du PAO consolidé (n-1), à l'évaluation du PAO consolidé (n-1) ainsi qu'aux autres rapports produits par la ZS.

### III. CADRE DE RESULTATS<sup>9</sup> : OBJECTIFS ET CIBLES OPERATIONNELLES

Tableau N°10 : Cadre de résultats du PAO consolidé

But

Contribuer au bien-être de la population congolaise d'ici 2022 dans l'axe universelle et autres cibles des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Objectif général (rappel) :

Accroître la couverture et l'utilisation des services et soins de santé de qualité et protection financière

<b>Énoncé des objectifs spécifiques en rapport avec les 3 axes du PNDS 2019-2022</b> <sup>10</sup>		
	<b>Cible annuelle de l'année en cours</b>	<b>Indicateurs clés du résultat issu du CS&amp;E du PNDS-2019-2022</b> <sup>11</sup>
<b>Axe 1 du PNDS 2019-2022</b>	<b>Amélioration des prestations de services de santé et continuité des soins aux différents niveaux du système de santé</b>	
<b>Résultat 1.1. du PNDS-2019-2022 :</b>	<b>La proportion des structures de santé organisées, accessibles géographiquement, offrant des services intégrés, offrant des soins et des services de santé de qualité</b>	
<b>Sous-axe 1.1: <sup>12</sup>Amélioration de la couverture sanitaire</b>		
<b>Objectif spécifique 1 : Etendre l'offre du PMA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) dans les AS d'ici fin 20.....</b>		Nbre d'AS offrant le PMA conforme aux normes Nbre d'AS couvertes par un paquet SRMNEA
<b>Objectif spécifique 2 : Etendre l'offre du PCA y compris le paquet de services en faveur de la santé</b>		

<sup>9</sup> Le cadre de résultats du PAO consolidé de la ZS fixe les cibles annuelles attendues et détermine les indicateurs de résultat qui les mesurent.

<sup>10</sup> Sur base de ses missions et/ou attributions, la ZS planifie sur les 3 axes du PNDS 2019-2022. Pour le 1<sup>er</sup> axe la ZS planifie les activités en rapport avec les sous-axes de développement de la Zone de Santé à savoir : (i) l'amélioration de la couverture sanitaire, (ii) la rationalisation du fonctionnement des structures sanitaires, (iii) l'amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population, (iv) le renforcement de l'offre de services de qualité en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent, (v) le renforcement du contrôle des maladies chroniques transmissibles et non transmissibles, (vi) l'amélioration de la protection de la population contre les risques sanitaires, notamment les épidémies, les catastrophes et autres situations d'urgence sanitaire, (vii) le renforcement des organes de la participation communautaire (viii) la promotion de l'utilisation des services de santé et (ix) l'extension des sites de soins communautaires. Tous ces sous-axes sont regroupés autour de deux résultats attendus de l'axe 1 du PNDS 2019-2022.

<sup>11</sup> Les indicateurs clés de résultat sont à choisir parmi les indicateurs du Cadre de S&E du PNDS 2019-2022 et ce en fonction des Objectifs spécifiques du PAO consolidé de la ZS. Si aucun indicateur du C&E du PNDS 2019-2022 ne peut être utilisé pour mesurer la cible annuelle, il faudra recourir à un autre indicateur bien connu et bien défini.

<sup>12</sup> Ce sous-axe vise l'extension de l'offre ou disponibilité de toutes les interventions y compris le paquet SRMNEA, MNT&MT ainsi que le paquet d'interventions de la résilience

<i>reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>		
<i>Objectif spécifique 3: Accroître l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) dans les AS d'ici fin 20.....</i>		
<i>Objectif spécifique 4: Renforcer l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>		
<i>Objectif spécifique 5: Développer le paquet d'interventions de résilience des communautés contre les risques sanitaires divers (épidémies, catastrophes et autres) dans les AS d'ici fin 20.....</i>		
<b>Sous-axe 1.2 : Rationalisation du fonctionnement des structures de la santé</b>		
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b>Sous-axe 1.3 : <sup>13</sup>Amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population (SRMNEA, MNT &amp; MT, Résilience, etc.)</b>		
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b><u>Résultat 1.2. du PNDS-2</u></b>	<b><i>La proportion des structures de participation communautaire impliquées dans les services de soins (promotionnels, préventifs et curatifs), est augmentée</i></b>	
<b><u>Sous axe 1 : Renforcement des organes de participation communautaire</u></b>		
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b><u>Sous axe 2 : Promotion de l'utilisation des services de santé</u></b>		
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		

<sup>13</sup> Ce sous-axe accueillera toutes les approches du programme Assurance Qualité de Soins (AQS) et concernera toutes les interventions y compris les interventions à haut impact sur la SRMNEA, celles de la lutte contre les MNT&MT ainsi que celles liées à la résilience des structures et des communautés contre les épidémies, catastrophes et autres risques sanitaires

<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<b>Sous axe 1 : Extension des sites de soins communautaires</b>		
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b><u>Axe 2 du PNDS 2019-2022</u></b>	Appui aux piliers du système de santé du système de santé pour l'améliorer et l'accès aux soins de qualité	
<b>Sous-axe 2.1 : Développement des RHS</b>		
<i>Résultat 2.1</i>	<b><i>Au moins 50% des structures de santé à tous les niveaux du Système de Santé ont un personnel de santé compétent, performant, motivé, en quantité suffisante pour une offre de services et de soins de santé de qualité</i></b>	
<i>Objectif spécifique 1 : (En rapport avec la gestion de carrière et la fidélisation des RHS compétentes)</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : (En rapport avec la formation de base): .....</i>		
<i>Objectif spécifique 3 : (En rapport avec le développement des compétences des prestataires)</i>		
<b>Sous-axe 2.2 : Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et intrants</b>		
<i>Résultat 2.2 :</i>	<b><i>La disponibilité des médicaments et produits de santé de qualité, lesquels les 13 médicaments qui sauvent les vies des femmes et les médicaments des Programmes spécialisés du MSP est augmentée dans le pays</i></b>	
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b>Sous-axe 2.3 : Développement des Infrastructures et équipements</b>		
<i>Résultat 2.3 :</i>	<b><i>Au moins 80% des infrastructures sanitaires ciblées sont construites dans le contexte de l'émergence du pays</i></b>	
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<b>Sous-axe 2.4 : Renforcement du système d'information sanitaire</b>		
<i>Résultat 2.4 :</i>	<b><i>La disponibilité de l'information sanitaire de qualité est assurée à 80% dans le pays</i></b>	
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>		

<u>Objectif spécifique 2 :</u> .....		
<u>Résultat 2.5 :</u>	<b><i>L'accessibilité financière des populations aux soins de santé de qualité et la part du paiement direct dans les dépenses de santé des ménages est</i></b>	
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i> (En rapport avec l'accroissement des recettes générées par les FOSA et des subventions pour les Unités fonctionnelles de la ZS)		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i> (En rapport avec l'utilisation des recettes générées par les FOSA et des subventions c'est-à-dire le respect des procédures de gestion en vigueur )		
<i>Objectif spécifique 3 : .....</i> (En rapport avec l'efficacité dans la gestion des ressources de la ZS c'est-à-dire obtenir des résultats au moindre coût)		
<b><u>Axe 3 du PNDS 2019-2022</u></b>	Appui à la gouvernance, au leadership et au pilotage du système de santé	
<u>Résultat 3.1.</u>	<b><i>Le pilotage du secteur de la santé est assuré dans le contexte de la détermination de l'offre et l'utilisation des services de santé de qualité</i></b>	
<i>Objectif spécifique 1 :</i> Suivre l'application des normes, directives, standards etc. dans les AS de la ZS d'ici fin 20.....		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>		
<u>Résultat 3.2.</u>	<b><i>Le MSP joué pleinement son rôle dans la mise en œuvre des politiques et programmes dans les secteurs ciblés en vue de l'atteinte des objectifs globaux de développement</i></b>	
<i>Objectif spécifique 2 :</i> Appuyer les cadres locaux de concertation intersectorielle de la ZS d'ici fin 20.....		
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i> (En rapport avec la mise en œuvre des plans d'actions conjoints pour améliorer la gestion des déterminants de la santé : EHA, éducation, agriculture...)		

#### IV. CADRE PROGRAMMATIQUE DU PAO CONSOLIDÉ DE LA ZS

Tableau N°11 : Cadre programmatique du PAO consolidé de la ZS

Axes du PNDS 2019-2022/Objectifs spécifiques du PAO	Cibles annuelles cfr Résultats Attendus du PPDS	Activités	Indicateurs d'activités	Responsables
<b>Axe 1 : Amélioration des prestations de services de santé et continuité des soins de qualité aux différents niveaux du système de santé</b>				
<b>Résultat 1.1. du PNDS-2029-2022</b>				
<b>Sous-axe 1.1.1. Amélioration de la couverture sanitaire</b>				
<i>Objectif spécifique 1 : Etendre l'offre du PMA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) dans les AS d'ici fin 20.....</i>				
<i>Objectif spécifique 2 : Etendre l'offre du PCA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>				
<i>Objectif spécifique 3 : Accroître l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) dans les AS d'ici fin 20.....</i>				
<i>Objectif spécifique 4 : Renforcer l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>				
<i>Objectif spécifique 5 : Développer le paquet d'interventions de résilience des communautés contre les risques sanitaires divers (épidémies, catastrophes et autres) dans les AS d'ici fin 20.....</i>				
<b>Sous-axe 1.1.2 : Rationalisation du fonctionnement des structures de la santé</b>				
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>				
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>				
<b>Sous-axe 1.1.3 : Amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population (SRMNEA, MNT &amp; MT, Résilience, etc.)</b>				
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>				
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>				
<b>Résultat 1.2. du PNDS-2029-2022</b>				
<b>Sous axe 1.2.1. Renforcement des organes de</b>				

<b>participation communautaire</b>				
<i>Objectif spécifique 1</i> : .....				
<i>Objectif spécifique 2</i> : .....				
<b>Sous axe 1.2.2.: Promotion de l'utilisation des services de santé</b>				
<i>Objectif spécifique 1</i> .....				
<i>Objectif spécifique 1</i> .....				
<b>Sous axe 1.2.3. : Extension des sites de soins communautaires</b>				
<i>Objectif spécifique1</i> : .....				
<i>Objectif spécifique 2</i> : .....				
<b>Axe 2 : Appui aux piliers du système de santé du système de santé pour l'amélioration de la disponibilité et l'accès aux soins de qualité</b>				
<b>Sous-axe 2.1 : Développement des RHS</b>				
<u>Résultat 2.1</u>				
<i>Objectif spécifique 1</i> : (En rapport avec la gestion de carrière et la fidélisation des RHS compétentes)				
<i>Objectif spécifique 2</i> : (En rapport avec la formation de base): .....				
<i>Objectif spécifique 3</i> : (En rapport avec le développement des compétences des prestataires)				
<b>Sous-axe 2.2 : Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et intrants</b>				
<u>Résultat 2.2 :</u>				
<i>Objectif spécifique 1</i> : .....				
<i>Objectif spécifique 2</i> : .....				
<b>Sous-axe 2.3 : Développement des Infrastructures et équipements</b>				
<u>Résultat 2.3 :</u>				
<i>Objectif spécifique 1</i> : .....				
<i>Objectif spécifique 2</i> : .....				
<b>Sous-axe 2.4 : Renforcement du système d'information sanitaire</b>				
<u>Résultat 2.4 :</u>				
<i>Objectif spécifique 1</i> : .....				
<i>Objectif spécifique 2</i> : .....				
<b>Sous-axe 2.5 : Amélioration du financement de la santé et réduction des barrières d'accès aux</b>				

<b>soins</b>				
<u>Résultat 2.5 :</u>				
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i> (En rapport avec l'accroissement des recettes générées par les FOSA et des subventions pour les Unités fonctionnelles de la ZS)				
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i> (En rapport avec l'utilisation des recettes générées par les FOSA et des subventions c'est-à-dire le respect des procédures de gestion en vigueur)				
<i>Objectif spécifique 3 : ....</i> (En rapport avec l'efficacité dans la gestion des ressources de la ZS c'est-à-dire obtenir des résultats au moindre coût)				
<b>Axe 3 du PNDS 2019-2022 :</b> Appui à la gouvernance, au leadership et au pilotage du système de santé				
<u>Résultat 3.1.</u>				
<i>Objectif spécifique 1 :</i> Suivre l'application des normes, directives, standards etc. dans les AS de la ZS d'ici fin 20.....				
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i> (En rapport avec les organes de coordination dans la ZS)				
<u>Résultat 3.2..</u>				
<i>Objectif spécifique 1 :</i> Appuyer les cadres locaux de concertation intersectorielle de la ZS d'ici fin 20.....				
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i> (En rapport avec la mise en œuvre des plans d'actions conjoints pour améliorer la gestion des déterminants de la santé : EHA, éducation, agriculture...)				

## V. PLAN DE SUIVI ET EVALUATION

V.1. Cadre d'évaluation des objectifs spécifiques et/ou résultats attendus du PAO consolidé de la ZS

Tableau N12: Cadre/Grille d'évaluation du PAO de la ZS<sup>14</sup>

(1) Axes du PNDS 2019-2022/Objectifs spécifiques du PAO	(2) Cible annuelle	(3) Indicateurs de résultat (mesurant la cible annuelle)	(4) Performance/valeur observée au temps « t » de la mise en œuvre du PAO <sup>15</sup>	(5) Ecart <sup>16</sup>	(6) Observations à faire si possible <sup>17</sup>	(7) Recommandations de l'évaluation
---	--------------------	--	---	-------------------------	--	-------------------------------------

<sup>14</sup> Lors de l'élaboration du PAO de l'année en cours, seules les colonnes 1, 2 & 3 seront remplies. Les autres colonnes les seront lors de l'auto-évaluation trimestrielle, semestrielle et annuelle ou encore lors de l'évaluation trimestrielle, semestrielle ou annuelle du B/DPS

<sup>15</sup> Mettre la valeur atteinte par rapport à la cible lors de l'auto-évaluation de l'ECZ ou de l'évaluation du B/DPS

<b>Axe 1 : Amélioration des prestations de services de santé et continuité des soins de qualité aux différents niveaux du système de santé</b>						
<b><u>Résultat 1.1. du PNDS-2029-2022</u></b>						
<b>Sous-axe 1.1.1. Amélioration de la couverture sanitaire</b>						
<i>Objectif spécifique 1 : Etendre l'offre du PMA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) dans les AS d'ici fin 20.....</i>	5 AS	Nbre d'AS ayant intégré le PMA conforme aux normes y compris le paquet de SRMNEA	2	2		
<i>Objectif spécifique 2 : Renforcer l'offre du PCA y compris le paquet de services en faveur de la santé reproductive, de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et de l'adolescent (SRMNEA) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>						
<i>Objectif spécifique 3 : Renforcer l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) dans les AS d'ici fin 20.....</i>						
<i>Objectif spécifique 4 : Renforcer l'offre des services du contrôle des Maladies chroniques transmissibles (MT) et non transmissibles (MNT) à l'HGR d'ici fin 20.....</i>						
<i>Objectif spécifique 5 : Développer le paquet d'interventions de résilience des communautés contre les risques</i>						

<sup>16</sup> Notez l'écart observé par rapport à la cible annuelle au moment de l'évaluation ou de l'auto-évaluation. .

<sup>17</sup> Inscrire quelques observations faites lors de l'évaluation ou de l'auto-évaluation et justifieraient l'écart observé par rapport à la cible annuelle.

<sup>18</sup> Formuler des recommandations aux différents membres de l'ECZ (si auto-évaluation) à l'ECZ (si l'évaluation du B/DPS) pour améliorer le mise en œuvre et atteindre la cible annuelle fixée.

sanitaires divers (épidémies, catastrophes et autres) dans les AS d'ici fin 20.....						
<b>Sous-axe 1.1.2 : Rationalisation du fonctionnement des structures de la santé</b>						
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>						
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>						
<b>Sous-axe 1.1.3 : Amélioration de la qualité des paquets de services offerts à la population (SRMNEA, MNT &amp;MT, Résilience, etc.)</b>						
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>						
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>						
<b><u>Résultat 1.2. du PNDS-2029-2022</u></b>						
<b><i>Sous axe 1.2.1. Renforcement des organes de participation communautaire</i></b>						
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>						
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>						
<b><i>Sous axe 1.2.2.: Promotion de l'utilisation des services de santé</i></b>						
<i>Objectif spécifique 1.....</i>						
<i>Objectif spécifique 1 .....</i>						
<b><i>Sous axe 1.2.3. : Extension des sites de soins communautaires</i></b>						
<i>Objectif spécifique1 : .....</i>						
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>						
<b>Axe 2 : Appui aux piliers du système de santé du système</b>						

<b>de santé pour l'amélioration de la disponibilité et l'accès aux soins de qualité</b>						
<b>Sous-axe 2.1 : Développement des RHS</b>						
<i>Résultat 2.1</i>						
<i>Objectif spécifique 1 : (En rapport avec la gestion de carrière et la fidélisation des RHS compétentes)</i>						
<i>Objectif spécifique 2 : (En rapport avec la formation de base): .....</i>						
<i>Objectif spécifique 3 : (En rapport avec le développement des compétences des prestataires)</i>						
<b>Sous-axe 2.2 : Approvisionnement des formations sanitaires en médicaments et intrants</b>						
<i>Résultat 2.2 :</i>						
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>						
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>						
<b>Sous-axe 2.3 : Développement des Infrastructures et équipements</b>						
<i>Résultat 2.3 :</i>						
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>						
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>						
<b>Sous-axe 2.4 : Renforcement du système d'information sanitaire</b>						
<i>Résultat 2.4 :</i>						

<i>Objectif spécifique 1 : .....</i>						
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i>						
<b>Sous-axe 2.5 : Amélioration du financement de la santé et réduction des barrières d'accès aux soins</b>						
<i>Résultat 2.5 :</i>						
<i>Objectif spécifique 1 : .....</i> (En rapport avec l'accroissement des recettes générées par les FOSA et des subventions pour les Unités fonctionnelles de la ZS)						
<i>Objectif spécifique 2 : .....</i> :.....(En rapport avec l'utilisation des recettes générées par les FOSA et des subventions c'est-à-dire le respect des procédures de gestion en vigueur)						
<i>Objectif spécifique 3 : ....</i> (En rapport avec l'efficience dans la gestion des ressources de la ZS c'est-à-dire obtenir des résultats au moindre coût)						
<b><u>Axe 3 du PNDS 2019-2022 :</u></b> Appui à la gouvernance, au leadership et au pilotage du système de santé						
<i>Résultat 3.1.</i>						
<i>Objectif spécifique 1 :</i> Suivre l'application des normes, directives, standards etc. dans les AS de la ZS d'ici fin 20.....						
<i>Objectif spécifique 2 :</i> .....(En rapport avec les organes de coordination dans la ZS)						
<i>Objectif spécifique 3 :</i> Renforcer les capacités fonctionnelles et managériales des organes de coordination intra sectorielle de						

la province d'ici fin 20.....						
<u>Résultat 3.2..</u>						
<i>Objectif spécifique 1</i> : Appuyer les cadres locaux de concertation intersectorielle de la ZS d'ici fin 20.....						
<i>Objectif spécifique 2</i> : .....(En rapport avec la mise en œuvre des plans d'actions conjoints pour améliorer la gestion des déterminants de la santé : EHA, éducation, agriculture...)						

**VI. BUDGET SYNTHÈSE DU PAO CONSOLIDÉ DE LA ZS (En 3 composants (budget global, budget activités & budget fonctionnement à copier de la matrice spécifique de budgétisation de la DPS)**